Les loyers entre novembre 1986 et mai 1987

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **60 (1987)**

Heft 9

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les loyers entre novembre 1986 et mai 1987 ont augmenté, en moyenne, en Suisse, de 1,4%

mais la situation
en Suisse romande
est tout à fait différente

Calculé tous les six mois, l'indice des loyers des logements pour l'ensemble de la Suisse accusait, en mai 1987, une hausse de 1,4% par rapport à novembre 1986. On avait constaté une augmentation de 1,5% entre mai et novembre 1986, et de 1,9% entre novembre 1985 et mai 1986. En l'espace d'une année, c'est-à-dire de mai 1986 à mai 1987, le niveau des loyers s'est élevé de 2,9%. La hausse d'une année à l'autre avait atteint 3,5% en novembre 1986 et 3,8% en mai 1986.

La progression de 1,4% que le niveau des loyers a subie, dans l'ensemble du pays, en mai 1987 par rapport à novembre 1986, est imputable aux majorations de loyers des appartements construits tant avant 1947 que depuis cette année-là, le renchérissement ayant toutefois été un peu plus fort dans la première catégorie. En outre, la prise en compte des appartements neufs mis sur le marché depuis la dernière enquête, dont les loyers atteignaient un niveau dépassant en moyenne de 8% environ celui du relevé précédent, a aussi contribué à faire monter l'indice des loyers. Même s'il n'est pas possible, lors des enquêtes sur les loyers, de se renseigner systématiquement sur les causes des hausses et des baisses, les rapports des informateurs permettent quand même de conclure que le renchérissement des loyers est partiellement imputable, surtout dans la catégorie des «anciens» appartements (construits jusqu'en 1947 et au début de la période suivante), à des rénovations.

L'enquête de mai 1987 portait sur plus de 100 000 loyers: elle a fait apparaître une proportion de 14% de loyers en hausse (16% en novembre 1986), de 81% (83%) de loyers inchangés et de 5% (1%) de loyers en baisse. Dans un bon tiers des cas en hausse, l'augmentation a été inférieure à 5%: cette hausse s'est située entre 5 et 10% dans près d'un tiers des cas, et entre 10 et 20% dans environ un cinquième des cas. Plus d'une augmentation sur dix s'est révélée supérieure à 20%. Quant aux baisses, elles se sont chiffrées à moins de 5% dans trois bons quarts des cas; elles ont oscillé entre 5 et 10% dans un bon dixième des cas et ont atteint 10% et plus dans un autre dixième des cas.

Voyons maintenant ce qu'il en est plus exactement en Suisse romande où l'on constate que quatre villes seulement ont un taux d'augmentation des loyers inférieur à 1,4% (moyenne suisse). Il s'agit de:

– Le Locle	1,1%
– Prilly	1,3%
– Sierre	1,1%
– Vevey	1,1%

Voici le taux d'augmentation des loyers, entre novembre 1986 et mai 1987, dans les 27 villes de Suisse romande:

– Bienne	1,9%
– Carouge	2,8%
– La Chaux-de-Fonds	2,6%
– Delémont	2,0%
– Fribourg	2,3%
– Genève	2,2%
– Lancy	2,0%
– Lausanne	1,6%
– Le Locle	1,1%
– Martigny	2,5%
– Meyrin	3,2%
– Monthey	2,1%
– Montreux	4,5%
– Morges	3,4%
– Neuchâtel	1,5%
– Nyon	3,7%
– Onex	3,2%
– Prilly	1,3%
– Porrentruy	1,6%
– Pully	1,4%
– Renens	2,4%
– Saint-Imier	1,8%
– Sierre	1,1%
– Sion	2,1%
– Vernier	3,5%
– Vevey	1,1%
– Yverdon-les-Bains	2,3%

Moyenne suisse = 1,4%.

HAB.

suite de la page 32

DOCUMENTATION SUISSE DU BÂTIMENT

mentionne en premier lieu les façades, les fenêtres, les installations de chauffage et les isolations de toiture, alors que les travaux de plâtrerie-peinture ainsi que la rénovation des cuisines, des salles de bains et des revêtements de sol ont la priorité au niveau du second œuvre intérieur. En l'occurrence, les efforts consentis pour améliorer la qualité résidentielle s'équilibrent approximativement avec les objectifs de rentabilité, comme le font ressortir les principaux motifs de rénovation, à savoir que le rendement, l'amélioration de la qualité et les économies d'énergie sont les principales raisons qui déterminent la mise à disposition des moyens financiers nécessaires. Les prescriptions et incitations légales ne revêtent par contre qu'une importance très secondaire.

Si les travaux de rénovation et d'assainissement ne semblent pas encore représenter plus de la moitié des dépenses consenties pour des projets de construction, l'enquête révèle néanmoins la grande importance de ce créneau du marché pour l'industrie suisse du bâtiment.

Le rapport d'enquête général peut s'obtenir gratuitement auprès de la Documentation suisse du bâtiment, 4249 Blauen.